



I SO BEAFRICA

COLLECTIF SAUVONS LA CENTRAFRIQUE

CSLC

Communiqué N° : 3/2014 du Collectif Sauvons la Centrafrique

Le 6 janvier 2014, le Collectif « Sauvons la Centrafrique » avait interpellé Madame la Procureure de la Cour Pénale Internationale pour les graves crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui étaient commis en Centrafrique.

Aujourd'hui 7 Février 2014, exactement un (1) mois après cette interpellation, nous nous réjouissons fortement de la décision que vient de prendre Madame la Procureure de la CPI d'ouvrir un examen préliminaire concernant la situation qui prévaut en ce moment en République Centrafricaine.

Dès lors, le Collectif « sauvons la Centrafrique » dit à la population Centrafricaine qu'après la longue nuit qui s'était abattue sur la terre de nos ancêtres, Le soleil est entrain d'apparaître afin que justice soit rendue à toutes les victimes innocentes de la crise sans nom que nous connaissons.

Aussi, le Collectif exhorte les filles et les fils de Centrafrique d'arrêter tous les actes de vengeance ainsi que les représailles sanglantes, et de faire confiance à la justice internationale qui s'est mise aujourd'hui en branle.

Nous pouvons dire avec certitude que tous les auteurs et les commanditaires des crimes odieux commis en Centrafrique seront débusqués partout où ils se trouvent et condamnés.

Pour preuve, nous voulons rappeler que Messieurs Jean-Pierre BEMBA et Charles TAYLOR sont aujourd'hui poursuivis pour des crimes qui ont été commis hors de leurs pays d'origine.

Voilà pourquoi le Collectif confiant, peut affirmer haut et fort que l'heure est dorénavant à la RECONCILIATION et au RELEVEMENT de notre beau pays.

UNIS, nous VAINCRONS

Fait à Paris le 7 Février

Collectif Sauvons la Centrafrique

Association loi 1901 – Numéro : W912007756

10, Avenue Henri Charon – 91270 Vigneux-sur-Seine

Email : sauvonslacentrafrique@yahoo.fr ou singha.serge@yahoo.fr - Tél : 00(33)603427224